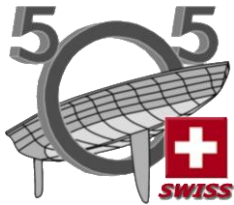




Cercle de la Voile d'Estavayer



ADONITE 505 SWISS OPEN **Swiss Open International Race**

Classes :
505

Estavayer-le-Lac, 2 - 4 octobre 2015

Avis de course

1. Organisateur

Cercle de la Voile d'Estavayer
Case postale 657
CH - 1470 Estavayer-le-Lac

Site internet de la manifestation :
www.cvestavayer.ch , rubrique « Régates »
(<http://www.cvestavayer.ch/fr/regates/adonite-505-swiss-open/>)

Président du comité d'organisation :

Bastien Mülhauser
Rue du Centre 20
1772 Grolley

téléphone : +41 79 560 61 41
email : regates@cvestavayer.ch

Président du comité de course

Peter Beck
Wölfliriedstrasse 34
CH - 3035 Frieswil

téléphone : +41 (0)79 603 01 10
email : info@pb-design.ch

Président de la classe 505 Switzerland:

Philippe Jacot
Alfred-Borel
2022 Bevaix

téléphone : +41 79 240 79 02
email : philippe-jacot@adonite.com

2. Lieu et dates

L'ADONITE 505 SWISS OPEN se déroulera du vendredi 2 au dimanche 4 octobre 2015 sur le plan d'eau d'Estavayer-le-Lac.

3. Règles

La régata sera régie par :

- 3.1 Les « règles » telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de l'ISAF.
- 3.2 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.
- 3.4 Les règles de classe 505.
- 3.5 Les modifications affichées au tableau officiel de la manifestation.
- 3.6 En cas de différence dans l'interprétation, le texte français de l'avis de course prévaudra.

4. Admissibilité

- 4.1 Le championnat est également ouvert aux bateaux étrangers.
- 4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing sont applicables.
- 4.3 Les participants doivent être membre de l'association 505 de leur pays de résidence.
- 4.4 Les personnes et les bateaux qui participent doivent se conformer aux règles de la classe 505.

5. Publicité

- 5.1 La publicité des participants est autorisée.

6. Inscriptions

- 6.1 Les originaux des documents mentionnés ci-dessous devront être présentés sur place à la confirmation d'inscription.
 - copie du certificat de jauge
 - copie de la carte de Swiss Sailing ou de la licence
 - copie de l'autorisation d'arborer la publicité des participants des bateaux suisses.
- 6.2 L'inscription se fait uniquement en ligne à l'adresse suivante :
<http://sailing.fastforward.ch/sailCal/fr/regates/details.ca86f0e0-61d8-4373-9d90-91ebf980354e.html>
- 6.3 Délai d'inscription : les inscriptions doivent être faites jusqu'au dimanche 20 septembre 2015. Les inscriptions tardives sont acceptées jusqu'au vendredi 2 octobre 2015 à 10h00, avec une surtaxe.
- 6.4 Finances : CHF 130.- par bateau.
Finances pour inscription tardive : CHF 180.- par bateau.

La finance est à régler sur place.

- 6.5 Free Beer après les régates et le souper officiel pour chaque régatier (sauf boissons) sont compris dans la finance d'inscription.
- 6.6 Accompagnant(s) éventuel(s) au souper officiel du samedi 3 octobre : CHF 45.00 par personne, inscription obligatoire ; payable sur place à la confirmation d'inscription.

7. Programme

7.1 Horaires :

2 octobre

- 10:00 - 12:00 Confirmation des inscriptions
- 13:00 Skipper's meeting
- 14:00 1er signal d'avertissement
- Approx. 18:30 Free beer et Apéritif ; Sponsorisé par Adonite research et les dames

3 octobre

- 09:00 1er signal d'avertissement
- Approx 20:00 Repas officiel au club

4 octobre

- 09:00 1er signal d'avertissement
- 14:30 Dernier signal d'attention possible
- Approx 16:30 Remise des prix

7.2 Nombre de courses :

- il est prévu de courir **9** courses
- **5** courses valables au maximum pourront être courues par jour

8. Jauge

- 8.1 Les contrôles des certificats de jauge seront effectués à la confirmation d'inscription.
- 8.2 Aucun certificat de jauge ou enregistrement ne sera délivré sur place.

9. Plan de parcours

9.1 Le plan de parcours sera mentionné dans les instructions de course.

10. Système de pénalité

10.1 Pas de commentaire.

11. Classement

- 11.1 Système de classement de Points à Minima (Low Point System), selon Annexe A des RCV.
- 11.2 Dès 4 courses valables, la plus mauvaise course est éliminée.

12. Prix

- 12.1 Les prix suivants seront attribués :
 - Price money 1st CHF 4'000.-
 - Price money 2nd CHF 2'000.-
 - Price money 3rd CHF 1'000.-
 - Price money 4th CHF 600.-
 - Price money 5th CHF 400.-
 - prix souvenir pour tous les participants
- 12.2 Les prix seront attribués à la fin de la course si une manche au minimum aura été courue.

13. Amarrages et places

13.1 Chaque bateau se verra attribuer une place à terre selon les instructions données pendant la confirmation d'inscription et par le capitaine du port ;

- 13.3 Un emplacement sera prévu pour les remorques de route ; elles devront impérativement être déposées à cet endroit.
- 13.4 Les parkings pour les voitures et les remorques de route réservés pour la manifestation seront gratuits pour les navigateurs et les accompagnants durant toute la durée de la course.
- 13.6 Les emplacements prévus pour le parcage sont les suivants :
- remorques de route : selon les instructions données lors de la confirmation d'inscription
 - voitures : selon les instructions données lors de la confirmation d'inscription
 - bateaux-coach : selon les instructions du capitaine du port
 - bus-camper / tentes : selon les instructions données lors de la confirmation d'inscription ou aux campings (Lacustres / Nouvelle Plage).

14. Bateaux d'accompagnement

- 14.1 Les bateaux accompagnateurs doivent être enregistrés avant la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice.
- 14.2 Les bateaux sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.

15. Manifestations

- 15.1 Les manifestations suivantes sont prévues :
- Vendredi 2 octobre : Free Beer, apéritif au Club House
 - Samedi 3 octobre (soir) : Free Beer, ensuite souper officiel

16. Doping

- 16.1 Des contrôles anti-dopage sont possibles à tout moment, selon le règlement de Antidoping Suisse.

17. Responsabilité et assurances

- 17.1 Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir). Avec son inscription et sa participation, chaque participant renonce à toute démarche juridique à l'encontre de l'autorité organisatrice et de toute personne responsable pour l'organisation. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 17.2 Chaque bateau participant doit être en possession d'une assurance valide en responsabilité civile d'un montant minimum de CHF 2'000'000.- et valable en compétition.

18. Informations pour les participants

- 18.1 Voir le lien qui se trouve sur le site du club : www.cvestavayer.ch , rubrique « Régates » (<http://www.cvestavayer.ch/fr/regates/adonite-5o5-swiss-open/>).